

ThinkPad

Guide d'utilisation du ThinkPad USB Numeric Keypad

 <http://www.lenovo.com/safety>

Remarque : Avant d'installer le produit, lisez attentivement les informations figurant à la section Annexe B « Garantie Lenovo » à la page 9.

Huitième édition (Septembre 2014)

© Copyright Lenovo 2005, 2014.

REMARQUE SUR LES DROITS LIMITES ET RESTREINTS : si les données ou les logiciels sont fournis conformément à un contrat « General Services Administration » (« GSA »), l'utilisation, la reproduction et la divulgation sont soumises aux restrictions stipulées dans le contrat n° GS-35F-05925.

Table des matières

Chapitre 1. A propos du pavé numérique	1
Description du produit.	1
Configuration matérielle et système requise	1
Chapitre 2. Installation et utilisation du pavé numérique	3
Installation des pilotes de périphérique	3
Désinstallation du pilote de périphérique sous Windows	3
Vérification de l'activation du mode USB	4
Installation du pavé numérique	6
Annexe A. Maintenance et assistance	7
Support technique en ligne.	7
Support technique téléphonique.	7
Annexe B. Garantie Lenovo	9
Chapitre 1 - Dispositions générales	9
Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières	12
Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie	14

Suplemento de Garantía para México.	16
Annexe C. Bruits radioélectriques	19
Federal Communications Commission Declaration of Conformity	19
Annexe D. Remarques.	23
Informations sur le recyclage	23
Informations sur le recyclage pour la Chine	23
Informations sur le recyclage pour le Brésil	24
Informations DEEE importantes	24
Notice relative à la classification pour l'exportation	24
Marques	25
Annexe E. Directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)	27
Directive RoHS pour l'Union européenne	27
Directive RoHS pour la Chine	27
Directive RoHS pour la Turquie	27
Directive RoHS pour l'Ukraine.	27
Directive RoHS pour l'Inde	27

Chapitre 1. A propos du pavé numérique

Le présent chapitre fournit une description du produit et des informations sur la configuration système du pavé numérique ThinkPad® USB Numeric Keypad (ci-après appelé pavé numérique).

Description du produit

Il est aisé de connecter le pavé numérique ThinkPad USB Numeric Keypad à un ordinateur portable ou de bureau. Il fonctionne comme le pavé numérique de l'ordinateur ThinkPad.

Le coffret de l'option comprend les éléments suivants :

- ThinkPad USB Numeric Keypad
- *Informations importantes sur le pavé numérique ThinkPad USB Numeric Keypad*

Contactez votre revendeur si un élément est manquant ou endommagé. Conservez la preuve d'achat et l'emballage. Ils peuvent vous être demandés en cas de demande d'application de la garantie.

Configuration matérielle et système requise

Pour que vous puissiez utiliser le pavé numérique, votre ordinateur doit respecter les caractéristiques suivantes :

- Un connecteur USB disponible
- Microsoft® Windows® XP, Microsoft Windows Vista®, Microsoft Windows 7, Microsoft Windows 8 ou Microsoft Windows 8.1

Remarque : Avant d'installer ce périphérique, il est préférable de consulter le site Web du support Lenovo® (<http://www.lenovo.com/support>) pour y télécharger les dernières mises à jour de logiciels, y compris le code BIOS mis à jour, les utilitaires, pilotes de périphérique et autres mises à jour de logiciels. Le Client est responsable du téléchargement et de l'installation, depuis un site Web de support ou à partir d'un autre support électronique, des mises à jour logicielles désignées, selon les instructions fournies par le Prestataire de Services.

Chapitre 2. Installation et utilisation du pavé numérique

Le présent chapitre fournit des informations sur l'installation et la désinstallation du pilote de périphérique, sur la vérification du mode USB et sur l'installation du pavé numérique.

Remarques :

- Si vous utilisez le pavé numérique avec un ordinateur portable ThinkPad, installez le pilote de périphérique en suivant les instructions fournies dans « Installation des pilotes de périphérique » à la page 3. Une fois le pilote de périphérique installé, l'utilisation de la touche VerrNum du pavé numérique n'a aucune incidence sur le fonctionnement du pavé numérique de l'ordinateur portable ThinkPad. En revanche, la touche VerrNum de votre ordinateur portable ThinkPad continuera à fonctionner normalement.
- Si vous utilisez un ordinateur de bureau Lenovo ou d'une autre marque, il n'est pas nécessaire d'installer le pilote de périphérique.
- Avant d'utiliser le pavé numérique, vérifiez que le mode USB de l'ordinateur est activé. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Vérification de l'activation du mode USB » à la page 4.

Installation des pilotes de périphérique

Pour installer les unités du périphérique, procédez comme suit :

1. Accédez au site Web suivant : <http://www.lenovo.com/support/keyboards>.
2. Identifiez et cliquez sur le lien pour votre clavier puis trouvez et téléchargez les fichiers d'installation du pilote.
3. Cliquez deux fois sur le fichier d'installation, puis suivez les instructions qui s'affichent pour procéder à l'installation.

Désinstallation du pilote de périphérique sous Windows

Pour désinstaller le pilote de périphérique sous Windows XP, Windows Vista, Windows 7, Windows 8 ou Windows 8.1, procédez comme suit :

Sous Windows XP :

1. Cliquez sur **Démarrer** → **Panneau de configuration** ou **Démarrer** → **Paramètres** → **Panneau de configuration**.
2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, cliquez une ou deux fois sur **Ajout/Suppression de programmes**.
3. Cliquez sur **Lenovo USB Numeric Keypad Driver**, puis sur **Supprimer**.
4. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Sous Windows Vista ou Windows 7 :


1. Cliquez sur **Démarrer** → **Panneau de configuration** ou **Démarrer** → **Paramètres** → **Panneau de configuration**.
2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, suivez l'une des procédures ci-après :
 - Cliquez sur l'option **Désinstaller un programme** dans le menu **Programmes**.
 - Cliquez sur **Programmes et fonctionnalités**.
3. Sélectionnez **Lenovo USB Numeric Keypad Driver**, puis cliquez avec le bouton droit de la souris. L'option **Désinstaller/Modifier** est affichée.

4. Cliquez sur **Désinstaller/Modifier**.
5. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Sous Windows 8 :

1. Accédez au Panneau de configuration en procédant comme suit :
 - A partir du bureau, déplacez le pointeur dans le coin supérieur ou inférieur droit de l'écran pour afficher les options, puis cliquez sur **Paramètres → Panneau de configuration**.
 - A partir de l'écran Démarrer, procédez comme suit :
 - a. Déplacez le pointeur dans le coin supérieur ou inférieur droit de l'écran pour afficher les options.
 - b. Cliquez sur **Rechercher**.
 - c. Sur l'écran des applications, faites défiler vers la droite, puis cliquez sur **Panneau de configuration** dans la section de **Système Windows**.
2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, suivez l'une des procédures ci-après :
 - Cliquez sur l'option **Désinstaller un programme** dans le menu **Programmes**.
 - Cliquez sur **Programmes et fonctionnalités**.
3. Sélectionnez le **Lenovo USB Numeric Keypad Driver**, puis cliquez avec le bouton droit de la souris. L'option **Désinstaller** est affichée.
4. Cliquez sur **Désinstaller**.
5. Suivez les instructions à l'écran pour désinstaller le pilote de périphérique.

Sous Windows 8.1 :

1. Accédez au Panneau de configuration en procédant comme suit :
 - A partir du bureau, déplacez le pointeur dans le coin supérieur ou inférieur droit de l'écran pour afficher les options, puis cliquez sur **Paramètres → Panneau de configuration**.
 - A partir de l'écran Démarrer, procédez comme suit :
 - a. Cliquez sur l'icône en forme de flèche  dans le coin inférieur gauche de l'écran pour accéder à l'écran de l'application.
 - b. Faites défiler vers la droite, puis cliquez sur **Panneau de configuration** dans la section **Système Windows**.
2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, suivez l'une des procédures ci-après :
 - Cliquez sur l'option **Désinstaller un programme** dans le menu **Programmes**.
 - Cliquez sur **Programmes et fonctionnalités**.
3. Sélectionnez **Lenovo USB Numeric Keypad Driver**, puis cliquez avec le bouton droit de la souris. L'option **Désinstaller** est affichée.
4. Cliquez sur **Désinstaller**.
5. Suivez les instructions à l'écran pour désinstaller le pilote de périphérique.

Vérification de l'activation du mode USB

Avant d'utiliser le pavé numérique, vérifiez que le mode USB de l'ordinateur est activé.

Remarque : Pour plus d'informations concernant la vérification du mode USB sur un ordinateur non Lenovo, consultez la documentation fournie avec l'ordinateur.

Pour un ordinateur de bureau Lenovo

Pour vérifier que le mode USB est activé sur un ordinateur de bureau Lenovo, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que l'ordinateur est hors tension.
2. Appuyez sur la touche F1 et relâchez-la plusieurs fois de suite lorsque vous mettez l'ordinateur sous tension. Lorsque plusieurs bips signaux sonores retentissent, ou lorsque l'écran d'accueil apparaît, relâchez la touche F1.

Remarque : Si un mot de passe à la mise sous tension ou un mot de passe administrateur a été défini, le menu de l'utilitaire de configuration du BIOS Lenovo ne s'affiche qu'après la saisie d'un mot de passe valide. Le menu de l'utilitaire de configuration du BIOS Lenovo s'affiche.

3. Appuyez sur la touche flèche pour faire défiler les options du menu jusqu'à ce que l'option **USB Setup** soit mise en évidence. Appuyez ensuite sur Entrée.
4. Vérifiez que les paramètres de configuration USB sont activés, comme suit :

USB Support	[Enabled]
Front USB Ports	[Enabled]
Rear USB Ports	[Enabled]
USB 1	[Enabled]
USB 2	[Enabled]
USB 3	[Enabled]
.....	[Enabled]
USB 10	[Enabled]

5. Appuyez sur F10 afin de sauvegarder les modifications et de quitter le menu de l'utilitaire de configuration du BIOS Lenovo.
6. Dans la fenêtre de confirmation, appuyez sur Entrée lorsque **Yes** est mis en évidence afin de redémarrer l'ordinateur.

Après avoir vérifié que le mode USB est activé, reportez-vous aux instructions fournies à la section « Installation du pavé numérique » à la page 6 afin de connecter le pavé numérique à un connecteur USB.

Pour un ordinateur portable ThinkPad

Pour vérifier que le mode USB est activé sur un ordinateur portable ThinkPad, procédez comme suit :

Si vous utilisez Windows XP, procédez comme suit :

1. Cliquez sur **Démarrer → Panneau de configuration** ou **Démarrer → Paramètres → Panneau de configuration**.
2. Cliquez deux fois sur **Systeme**.
3. Sélectionnez l'onglet **Matériel**.
4. Cliquez sur **Gestionnaire de périphériques**.
5. Dans la liste de périphériques, recherchez **Contrôleur de bus USB**. S'il n'y a pas de point d'interrogation (?) jaune ou de X rouge en regard de **Contrôleur de bus USB**, cela signifie que le mode USB est activé.

Si vous utilisez Windows Vista, procédez comme suit :

1. Cliquez sur **Démarrer → Panneau de configuration** ou **Démarrer → Paramètres → Panneau de configuration**.
2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, suivez l'une des procédures ci-après :

- Cliquez deux fois sur **Système**.
 - Cliquez deux fois sur **Système et maintenance**, puis cliquez sur **Système**.
3. Cliquez sur **Gestionnaire de périphériques**.
 4. Dans la liste de périphériques, recherchez **Contrôleur de bus USB**. S'il n'y a pas de point d'interrogation (?) jaune ou de X rouge en regard de **Contrôleur de bus USB**, cela signifie que le mode USB est activé.

Si vous utilisez Windows 7, procédez comme suit :

1. Cliquez sur **Démarrer → Panneau de configuration**.
2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, suivez l'une des procédures ci-après :
 - Cliquez sur **Système → Gestionnaire de périphériques**.
 - Cliquez sur **Système et sécurité**, puis sur **Gestionnaire de périphériques**.
3. Dans la liste de périphériques, recherchez **Contrôleur de bus USB**. S'il n'y a pas de point d'interrogation (?) jaune ou de X rouge en regard de **Contrôleur de bus USB**, cela signifie que le mode USB est activé.

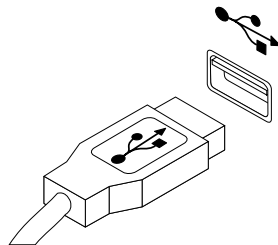
Si vous utilisez le système d'exploitation Windows 8 ou Windows 8.1 :

1. Déplacez le curseur dans le coin inférieur droit de l'écran pour afficher les options, puis cliquez sur **Rechercher → Panneau de configuration**.
2. En fonction du mode de votre Panneau de configuration, suivez l'une des procédures ci-après :
 - Cliquez sur **Système → Gestionnaire de périphériques**.
 - Cliquez sur **Système et sécurité**, puis sur **Gestionnaire de périphériques**.

Après avoir vérifié que le mode USB est activé, reportez-vous aux instructions fournies à la section « Installation du pavé numérique » à la page 6 afin de connecter le pavé numérique USB à un port USB.

Installation du pavé numérique

Pour installer le pavé numérique, branchez le câble du pavé numérique à un connecteur USB disponible de l'ordinateur, comme illustré ci-après :



Pour plus d'informations sur ce produit, accédez au site Web de Lenovo à l'adresse suivante : <http://www.lenovo.com/support>

Annexe A. Maintenance et assistance

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit, pendant la période de garantie ou pendant toute la durée de vie du produit. Pour plus de détails sur les dispositions de votre garantie, consultez la Garantie Lenovo.

Support technique en ligne

Un support technique en ligne est disponible pendant toute la durée de vie du produit sur le site : <http://www.lenovo.com/support>

Pendant la période de garantie, vous bénéficiez d'une assistance pour le remplacement du produit ou l'échange de composants défectueux. De plus, si votre produit est installé sur un ordinateur Lenovo, vous pouvez bénéficier d'une intervention sur site. Le support technique Lenovo peut vous aider à déterminer ce qui convient le mieux à votre situation.

Support technique téléphonique

Le support pour l'installation et la configuration offert par le centre de support (Customer Support Center) sera disponible pendant 90 jours, à partir du moment où vous faites l'acquisition du produit. A l'issue de cette période, il sera annulé ou facturé, à la seule discrétion de Lenovo. Un support complémentaire est également proposé à un tarif minime.

Avant de contacter votre support technique interne Lenovo, munissez-vous des informations suivantes : nom et numéro du produit, preuve d'achat, fabricant, modèle, numéro de série et manuel de l'ordinateur, formulation exacte des éventuels messages d'erreur, description de l'incident survenu et informations liées à la configuration matérielle et logicielle du système.

Votre interlocuteur vous demandera peut-être de reproduire l'incident au cours de l'appel.

Les numéros de téléphone sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Vous pouvez consulter la liste actualisée des numéros de téléphone du support Lenovo sur le site suivant : <http://www.lenovo.com/support/phone>. Si le numéro de téléphone relatif à votre pays ou votre région n'est pas indiqué, prenez contact avec votre revendeur ou partenaire commercial Lenovo.

Annexe B. Garantie Lenovo

L505-0010-02 08/2011

La Garantie Lenovo comprend les chapitres suivants :

Chapitre 1 - Dispositions générales

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

Les dispositions du **Chapitre 2** remplacent ou modifient les dispositions du **Chapitre 1** tel que spécifié pour chaque pays.

Chapitre 1 - Dispositions générales

La Garantie Lenovo s'applique uniquement aux produits matériels Lenovo que vous avez achetés pour votre propre usage et non pour la revente. La présente Garantie Limitée Lenovo est disponible dans d'autres langues à l'adresse suivante : www.lenovo.com/warranty.

Etendue de la présente Garantie

Lenovo garantit que chaque produit matériel Lenovo que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation normale, pendant la période de garantie. La période de garantie du produit débute à la date d'achat indiquée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont définis dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous. La présente garantie s'applique uniquement aux produits commercialisés dans le pays ou la région d'achat.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE DONT BENEFICIE LE CLIENT. ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. LA PORTEE DE CES GARANTIES ET LEUR DUREE SERONT ALORS CELLES REQUISES PAR LA LOI ET LEUR DUREE SERA LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, LA LIMITATION DE DUREE CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie

Si le produit ne fonctionne pas tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec Lenovo ou un Prestataire de services agréé Lenovo pour obtenir le service prévu par la garantie. La liste des Prestataires de services agréés et de leurs numéros de téléphone est disponible à l'adresse suivante : www.lenovo.com/support/phone.

Le service de garantie peut ne pas être disponible sur tous les sites et peut différer d'un site à un autre. Des frais peuvent être appliqués hors d'une zone de service normale d'un Prestataire de services. Contactez un Prestataire de services local pour obtenir des informations spécifiques à votre site.

Responsabilités du client dans le cadre du service prévu par la Garantie

Avant que le service prévu par la garantie puisse être fourni, vous devez :

- suivre les procédures de demande de service indiquées par le Prestataire de services ;
- sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels et toutes les données contenus dans le produit ;
- fournir au Prestataire de services toutes les clés et tous les mots de passe système ;
- fournir au Prestataire de services un accès suffisant, libre et sécurisé à vos installations, afin de lui permettre d'effectuer le service ;
- supprimer toutes les données, y compris les informations confidentielles, propriétaires et personnelles du produit ou, si vous ne pouvez pas supprimer de telles informations, les modifier afin d'en empêcher l'accès par un tiers ou de façon à ce qu'elles ne constituent plus des données personnelles en vertu de la loi applicable. Le Prestataire de services ne sera tenu responsable d'aucune perte ou divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit retourné ou accédé dans le cadre du service prévu par la garantie ;
- retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie ;
- vérifier que le produit ou la pièce n'est soumis à aucune restriction légale qui en empêche le remplacement ;
- obtenir du propriétaire une autorisation permettant au Prestataire de services d'intervenir sur un produit ou une pièce dont vous n'êtes pas propriétaire.

Résolution d'incidents par votre Fournisseur de services

Lors d'une demande d'assistance à un Prestataire de services, vous devez suivre les procédures d'identification et de résolution d'incident spécifiées.

Le Prestataire de services va tenter de diagnostiquer et de résoudre votre problème par téléphone, par courrier électronique ou via une assistance à distance. Le Prestataire de services peut vous demander de télécharger et d'installer des mises à jour logicielles spécifiques.

Certains incidents peuvent être résolus à l'aide d'une pièce de remplacement appelée « unité remplaçable par l'utilisateur » ou « CRU » que vous installez vous-même. Si tel est votre cas, le Prestataire de services vous envoie la CRU afin que vous l'installiez.

Si votre problème ne peut pas être résolu par téléphone ou à distance, à l'aide de l'application de mises à jour de logiciels ou de l'installation d'une CRU, le Prestataire de services organisera une intervention conforme au type de service de garantie indiqué pour le produit, dans le « **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie** » ci-dessous.

Si le Prestataire de services détermine qu'il n'est pas en mesure de réparer le produit, il le remplacera par un produit dont les fonctionnalités seront au moins équivalentes.

Si le Prestataire de services détermine qu'il ne peut ni réparer ni remplacer le produit, votre seul recours au titre de la Garantie Limitée Lenovo sera de renvoyer le produit au site d'achat ou à Lenovo pour un remboursement équivalent au prix d'achat.

Remplacement des produits et des pièces

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine.

Utilisation des informations de contact personnelles

Si vous bénéficiez d'une intervention dans le cadre de la présente garantie, vous autorisez Lenovo à enregistrer, utiliser et traiter les informations sur le service fourni sous garantie ainsi que vos informations de contact, comprenant le nom, les numéros de téléphone, ainsi que les adresses postale et électronique. Lenovo est autorisée à utiliser ces informations pour fournir le service au titre de la présente garantie. Nous pouvons être amenés à vous contacter pour savoir si vous êtes satisfait de notre service de garantie ou pour vous communiquer les rappels de produit ou des questions de sécurité. A ces fins, vous autorisez Lenovo à transférer vos informations dans n'importe quel pays où elle intervient et vous autorisez Lenovo à fournir ces informations à des entités agissant pour son compte. Nous pouvons également avoir à les communiquer dans le cadre d'obligations légales. Les règles de confidentialité Lenovo sont disponibles à l'adresse www.lenovo.com/.

Limitation de la garantie

Cette garantie ne couvre pas :

- le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur d'un produit ;
- la perte ou la détérioration des données par un produit ;
- les logiciels, qu'ils soient fournis avec le produit ou installés ultérieurement ;
- les pannes ou les détériorations résultant d'une utilisation incorrecte, d'un mauvais traitement, d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté, de catastrophes naturelles, de surtensions, d'une maintenance inappropriée, ou d'une utilisation qui n'est pas conforme à la documentation qui accompagne le produit ;
- tout dommage occasionné par un prestataire de services non-autorisé ;
- tout incident ou dommage causé par tout produit tiers, y compris les produits que Lenovo peut fournir avec ou intégrer à un produit Lenovo à votre demande ;
- tout support technique ou tout support d'une autre nature, telle que l'assistance sous forme de questions « relatives à l'utilisation », à la configuration et à l'installation du produit ;
- les produits ou les pièces qui comportent une étiquette d'identification modifiée ou desquels l'étiquette d'identification a été retirée.

Limitation de responsabilité

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

NONOBTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIT, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR UN CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS ; 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERIS OU IMMOBILIERIS,

POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Autres droits

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LEGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE. VOUS POUVEZ EGALEMENT DISPOSER D'AUTRES DROITS CONFORMEMENT A UN ACCORD ECRIT AVEC LENOVO. AUCUN ELEMENT DE LA PRESENTE GARANTIE N'AFECTE LES DROITS LEGAUX, Y COMPRIS LES DROITS DES CONSOMMATEURS DANS LE CADRE DES LOIS ET REGLEMENTATIONS QUI REGISSENT LA VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION ET QUI NE PEUVENT ETRE NI SUPPRIMEES NI LIMITEES PAR CONTRAT.

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières

Australie

« Lenovo » désigne Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : +61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Etendue de la présente Garantie :

Lenovo garantit que chaque produit matériel que vous achetez est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation et conditions normales, pendant la période de garantie. Si le produit est défaillant en raison d'un défaut couvert par la garantie et détecté pendant la période de garantie, Lenovo vous offre un recours au titre de la présente Garantie. La période de garantie du produit débute à la date de l'achat spécifiée sur le reçu ou sur la facture, sauf mention différente écrite de Lenovo. La période de garantie et le type de service prévu par la garantie s'appliquant à votre produit sont stipulés dans le **Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie.**

LES AVANTAGES AU TITRE DE LA PRESENTE GARANTIE COMPLETENT VOS DROITS ET RECOURS EN VERTU DE LA LOI, Y COMPRIS CEUX PREVUS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Remplacement des produits et des pièces :

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, le produit ou la pièce remplacé(e) devient la propriété de Lenovo et le produit ou la pièce de remplacement devient votre propriété. Seuls les produits ou les pièces Lenovo non modifiés peuvent être remplacés. Le produit ou la pièce de remplacement fourni par Lenovo peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles du produit ou de la pièce d'origine. Le produit ou la pièce de remplacement sera garanti en tenant compte de la période de garantie restante pour le produit d'origine. Les produits et les pièces retourné(e)s dans le cadre d'une réparation peuvent être remplacé(e)s par des produits ou des pièces réusiné(e)s équivalent(e)s au lieu d'être réparé(e)s. Les pièces réusinées peuvent être utilisées pour réparer le produit et la réparation du produit peut entraîner une perte de données, si le produit contient des données générées par l'utilisateur.

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations de contact personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférons vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations de contact personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1988 ; pour cela, contactez Lenovo.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Limitation de responsabilité :

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve en la possession du Prestataire de services ou en transit, dans les cas où le Prestataire de services est responsable du transport.

Ni Lenovo ni le Prestataire de services ne seront tenus responsables de la perte ou de la divulgation des données, y compris des informations confidentielles, propriétaires ou personnelles, contenues dans un produit.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET NONOBTANT L'ECHEC DE L'OBJECTIF SOUHAITE D'UN QUELCONQUE RECOURS AUX TERMES DES PRESENTES, LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS, OU PRESTATAIRES DE SERVICES NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIV, MEME S'ILS ONT ETE AVISES DE CETTE EVENTUALITE ET CELA QUE LA RECLAMATION SE FONDE SUR LE CONTRAT, LA GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE SANS FAUTE OU TOUTE AUTRE THEORIE : 1) LES RECLAMATIONS FORMEES PAR DES TIERS CONTRE VOUS POUR DOMMAGES-INTERETS : 2) LES PERTES, LES DOMMAGES-INTERETS OU LA DIVULGATION DE VOS DONNEES ; 3) LES DOMMAGES-INTERETS SPECIAUX, ACCESSOIRES, PUNITIFS, INDIRECTS OU IMMATERIELS, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES PERTES DE BENEFICES, DE CHIFFRES D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE TOTALE DE LENOVO, SES FILIALES, FOURNISSEURS, REVENDEURS OU PRESTATAIRES DE SERVICES POUR DOMMAGES-INTERETS QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE NE POURRA DEPASSER LE MONTANT DES DOMMAGES DIRECTS REELLEMENT SUBIS, NI LE MONTANT PAYE POUR LE PRODUIT.

LES LIMITATIONS QUI PRECEDENT NE S'APPLIQUENT PAS AUX DOMMAGES CORPORELS (INCLUANT LE DECES) NI AUX DOMMAGES AUX BIENS MATERIELS, MOBILIERIS OU IMMOBILIERIS, POUR LESQUELS LENOVO EST LEGALEMENT RESPONSABLE.

Le paragraphe suivant remplace le même paragraphe du Chapitre 1 :

Autres droits :

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. VOUS DISEPOSEZ EGALEMENT D'AUTRES DROITS, Y COMPRIS DES DROITS GARANTIS PAR LA LOI AUSTRALIENNE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS. LA PRESENTE GARANTIE NE PORTE ATTEINTE A AUCUN DROIT STATUTAIRE OU DROIT GARANTI PAR DES LOIS, Y COMPRIS LES DROITS AUXQUELS VOUS NE POUVEZ PAS RENONCER OU LES DROITS LIMITES PAR LE CONTRAT.

Par exemple, nos produits sont couverts par des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi australienne de protection des consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure, et à une réparation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit de faire réparer ou remplacer les produits s'ils n'ont pas une qualité acceptable et si ce défaut n'est pas considéré comme un défaut majeur.

Nouvelle-Zélande

Le paragraphe suivant complète le même paragraphe du Chapitre 1 :

Utilisation des informations personnelles :

Lenovo ne sera pas en mesure de fournir le service prévu par la présente garantie si vous refusez de fournir vos informations ou si vous ne souhaitez pas que nous transférons vos informations à nos agents ou prestataires. Vous avez le droit d'accéder à vos informations personnelles et de demander la correction de toute erreur présente dans celles-ci en vertu du Privacy Act 1993 ; pour cela, contactez Lenovo (Australie et Nouvelle Zélande) Pty Limited ABN 70 112 394 411. Adresse : Level 10, North Tower, 1-5 Railway Street, Chatswood, NSW, 2067. Téléphone : 61 2 8003 8200. E-mail : lensyd_au@lenovo.com

Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Vietnam et Sri Lanka

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Règlement des conflits

Les litiges découlant ou liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour. La présente garantie est régie, interprétée et mise en œuvre conformément à la législation de Singapour, quels que soient les conflits de lois. Si vous achetez le produit en **Inde**, les conflits liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore, Inde. L'arbitrage à Singapour doit être effectué selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour (« Règles SIAC ») en vigueur à ce moment-là. L'arbitrage en Inde doit être effectué conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. La sentence arbitrale sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi. La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue dans le cadre desdits débats.

Espace économique européen (EEE)

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Les clients de l'EEE peuvent contacter Lenovo à l'adresse suivante : EMEA Service Organisation, Lenovo (International) B.V., Floor 2, Einsteinova 21, 851 01, Bratislava, Slovaquie. Le service prévu par la présente garantie pour les produits matériels Lenovo achetés dans les pays de l'EEE peut être obtenu dans tout pays de l'EEE où le produit a été annoncé et commercialisé par Lenovo.

Russie

Le paragraphe suivant est ajouté au Chapitre 1 :

Durée de vie du produit

La durée de vie du produit est de quatre (4) ans à compter de la date d'achat.

Chapitre 3 - Informations relatives au service prévu par la garantie

Type de produit	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Type de service prévu par la garantie
ThinkPad USB Numeric Keypad	Etats-Unis, Canada, Europe, Moyen-Orient, Afrique	3 ans	1, 4
	Autre	1 an	1, 4

Si nécessaire, votre Prestataire de services fournit un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre produit et le service disponible. La planification de l'intervention sera fonction de l'heure de votre appel, de la disponibilité des pièces et d'autres facteurs.

Types de services prévus par la garantie

1. Service d'unité remplaçable par l'utilisateur (« CRU »)

Le Prestataire de services vous envoie les CRU à ses frais afin que vous les installiez. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec le produit et sont disponibles auprès de Lenovo à tout moment sur simple demande. Les CRU que vous installez facilement par vous-même sont appelées « CRU en libre service ». Les « CRU optionnelles » sont des CRU qui nécessitent certaines compétences techniques et un outillage approprié. L'installation des CRU en libre service est sous votre responsabilité. Vous pouvez demander qu'un Prestataire de services installe des CRU optionnelles, dans le cadre de l'un des autres types de services de garantie prévus pour votre produit. Une offre de service optionnelle peut être disponible à l'achat auprès d'un Prestataire de services ou de Lenovo au titre de laquelle les CRU en libre-service seront installées pour vous. Vous pouvez consulter la liste des unités CRU ainsi que leur désignation dans la publication accompagnant votre produit ou à l'adresse www.lenovo.com/CRUs. Les instructions de retour d'une CRU défectueuse, le cas échéant, seront fournies avec les instructions livrées avec la CRU de remplacement. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis : 1) des instructions de retour, une étiquette de renvoi prépayée et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement ; et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si le Prestataire de services ne reçoit pas la CRU défectueuse de votre part dans un délai de trente (30) jours à compter de votre réception de la CRU de remplacement.

2. Maintenance sur site

Un Prestataire de services doit réparer ou remplacer le produit sur votre site. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage du produit. Certaines réparations doivent être effectuées au centre de maintenance. Dans ce cas, le Prestataire de services remettra le produit au service de maintenance à ses frais.

3. Service de collecte ou de dépôt

Votre produit sera réparé ou remplacé dans un centre de maintenance désigné, le transport étant organisé par le Prestataire de services à ses frais. Vous êtes tenu de débrancher le produit et de l'emballer dans le conteneur d'expédition qui vous sera fourni afin de le renvoyer au centre de maintenance désigné. Un transporteur collectera votre produit et le livrera au centre de maintenance désigné. Le centre de maintenance vous retournera le produit à ses frais.

4. Service d'expédition/retrait par le client

Avec le service d'expédition/retrait par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Une fois le produit réparé ou remplacé, il sera à votre disposition pour le retrait. En cas de non retrait du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

5. Service postal d'envoi par le client

Avec le service postal, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Après la réparation ou l'échange, le produit vous sera renvoyé aux frais et risques de Lenovo, sauf indication contraire du Prestataire de services.

6. Service postal d'envoi/retour par le client

Avec le service d'envoi/retour par le client, votre produit sera réparé ou échangé dans un centre de maintenance désigné, son envoi étant organisé par vous-même et les risques et les frais vous incombant. Après la réparation ou l'échange, le produit sera mis à votre disposition pour que son retour soit organisé à vos risques et frais. Si vous n'organisez par le retour du produit, le Prestataire de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée, sans aucune obligation à votre égard.

7. Service de remplacement du produit

Lenovo vous enverra un produit de remplacement à votre adresse. L'installation et la vérification de son fonctionnement relève de votre responsabilité. Le produit remplacé devient la propriété de Lenovo et le produit de remplacement, la vôtre. Vous devez emballer le produit défectueux dans le carton d'emballage qui contenait le produit de remplacement reçu, et retourner le colis à Lenovo. Les frais de ports (dans les deux sens) sont pris en charge par Lenovo. Si vous n'utilisez pas le carton d'emballage du produit de remplacement reçu pour retourner le produit, vous pourrez être tenu responsable d'éventuels dommages subis par le produit défectueux lors du transport. Le produit de remplacement peut vous être facturé si Lenovo ne reçoit pas le produit défectueux dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception du produit de remplacement.

Suplemento de Garantía para México

Este Suplemento de Garantía se considera parte integrante de la Garantía Limitada de Lenovo y será efectivo única y exclusivamente para los productos distribuidos y comercializados dentro del Territorio de los Estados Unidos Mexicanos. En caso de conflicto, se aplicarán los términos de este Suplemento.

El comercializador responsable del producto es Lenovo México S de R L de CV y para efectos de esta garantía en la República Mexicana su domicilio es Paseo de Tamarindos No.400-A Piso 27 Arcos Torre Poniente, Bosques de Las Lomas, Delegación Miguel Hidalgo, C.P. 05120 México, D.F. En el caso de que se precise una reparación cubierta por la garantía o precise de partes, componentes, consumibles o accesorios diríjase a este domicilio.

Si no existiese ningún Centro de servicio autorizado en su ciudad, población o en un radio de 70 kilómetros de su ciudad o población, la garantía incluirá cualquier gasto de entrega razonable relacionado con el transporte del producto a su Centro de servicio autorizado más cercano. Por favor, llame al Centro de servicio autorizado más cercano para obtener las aprobaciones necesarias o la información relacionada con el envío del producto y la dirección de envío.

Esta garantía ampara todas las piezas de hardware del producto e incluye mano de obra.

El procedimiento para hacer efectiva la garantía consiste en la presentación del producto, acompañado de la póliza correspondiente, debidamente sellada por el establecimiento que lo vendió, o la factura, o recibo o comprobante, en el que consten los datos específicos del producto objeto de la compraventa.

Lenovo sólo pueden eximirse de hacer efectiva la garantía en los siguientes casos: a) Cuando el producto se hubiese utilizado en condiciones distintas a las normales. b) Cuando el producto no hubiese sido operado de acuerdo con el instructivo de uso que se le acompaña. c) Cuando el producto hubiese sido alterado o reparado por personas no autorizadas por el fabricante nacional, importador o comercializador responsable respectivo.

Todos los programas de software precargados en el equipo sólo tendrán una garantía de noventa (90) días por defectos de instalación desde la fecha de compra. Lenovo no es responsable de la información incluida en dichos programas de software y /o cualquier programa de software adicional instalado por Usted o instalado después de la compra del producto.

La garantía cubre la atención, revisión y corrección de errores, defectos o inconsistencias que impidan el desempeño normal de un equipo de cómputo en cuanto a su hardware y software. Los servicios no cubiertos por la garantía se cargarán al usuario final, previa obtención de una autorización.

Esta garantía tiene una duración de un año a partir del momento de la compra e incluye la mano de obra, por lo que en caso de aplicarse la garantía, esta no causara ningún gasto o costo para el cliente.

Centros de Servicios autorizados para hacer efectiva la garantía:

- Lenovo México con domicilio en Paseo de Tamarindos No.400-A Piso 27 Arcos, Torre Poniente, Bosques de Las Lomas, Delegación Miguel Hidalgo, C.P. 05120 México, D.F. Teléfono 01800- 083-4916, http://support.lenovo.com/es_MX/product-service/service-provider/default.page
- Lenovo Monterrey con domicilio en Boulevard Escobedo No.316, Apodaca Technology Park, Apodaca, C.P. 66601, Nuevo León, México. Teléfono 01800- 083-4916, http://support.lenovo.com/es_MX/product-service/service-provider/default.page

Importado por:

Lenovo México S. de R.L. de C.V.

Av. Santa Fe 505, Piso 15

Col. Cruz Manca

Cuajimalpa, D.F., México

C.P. 05349

Tel. (55) 5000 8500

Annexe C. Bruits radioélectriques

Les informations qui suivent concernent le pavé numérique ThinkPad USB Numeric Keypad.

Federal Communications Commission Declaration of Conformity

ThinkPad USB Numeric Keypad - 33L3325

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult an authorized dealer or service representative for help.

Lenovo is not responsible for any radio or television interference caused by using other than specified or recommended cables and connectors or by unauthorized changes or modifications to this equipment. Unauthorized changes or modifications could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Responsible Party:
Lenovo (United States) Incorporated
1009 Think Place - Building One
Morrisville, NC 27560
Phone Number: 919-294-5900



Industry Canada Compliance Statement

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

European Union - Compliance to the Electromagnetic Compatibility Directive

This product is in conformity with the protection requirements of EU Council Directive 2004/108/EC on the approximation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility. Lenovo cannot accept responsibility for any failure to satisfy the protection requirements resulting from a non-recommended modification of the product, including the installation of option cards from other manufacturers.

This product has been tested and found to comply with the limits for Class B Information Technology Equipment according to European Standard EN 55022. The limits for Class B equipment were derived

for typical residential environments to provide reasonable protection against interference with licensed communication devices.

Lenovo, Einsteinova 21, 851 01 Bratislava, Slovakia



German Class B compliance statement

Deutschsprachiger EU Hinweis:

Hinweis für Geräte der Klasse B EU-Richtlinie zur Elektromagnetischen Verträglichkeit

Dieses Produkt entspricht den Schutzanforderungen der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) zur Angleichung der Rechtsvorschriften über die elektromagnetische Verträglichkeit in den EU-Mitgliedsstaaten und hält die Grenzwerte der EN 55022 Klasse B ein.

Um dieses sicherzustellen, sind die Geräte wie in den Handbüchern beschrieben zu installieren und zu betreiben. Des Weiteren dürfen auch nur von der Lenovo empfohlene Kabel angeschlossen werden. Lenovo übernimmt keine Verantwortung für die Einhaltung der Schutzanforderungen, wenn das Produkt ohne Zustimmung der Lenovo verändert bzw. wenn Erweiterungskomponenten von Fremdherstellern ohne Empfehlung der Lenovo gesteckt/eingebaut werden.

Deutschland:

Einhaltung des Gesetzes über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln

Dieses Produkt entspricht dem „Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln“ EMVG (früher „Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten“). Dies ist die Umsetzung der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) in der Bundesrepublik Deutschland.

Zulassungsbescheinigung laut dem Deutschen Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln, EMVG vom 20. Juli 2007 (früher Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten), bzw. der EMV EG Richtlinie 2004/108/EC (früher 89/336/EWG), für Geräte der Klasse B.

Dieses Gerät ist berechtigt, in Übereinstimmung mit dem Deutschen EMVG das EG-Konformitätszeichen - CE - zu führen. Verantwortlich für die Konformitätserklärung nach Paragraf 5 des EMVG ist die Lenovo (Deutschland) GmbH, Gropiusplatz 10, D-70563 Stuttgart.

Informationen in Hinsicht EMVG Paragraf 4 Abs. (1) 4:

Das Gerät erfüllt die Schutzanforderungen nach EN 55024 und EN 55022 Klasse B.

Korea Class B compliance statement

B급 기기 (가정용 방송통신기자재)
이 기기는 가정용(B급) 전자파적합기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

Japan VCCI Class B compliance statement

この装置は、クラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。

取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

VCCI-B

Lenovo product service information for Taiwan

台灣 Lenovo 產品服務資訊如下：
荷蘭商聯想股份有限公司台灣分公司
台北市內湖區堤頂大道二段89號5樓
服務電話：0800-000-702

Annexe D. Remarques

Ce document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services Lenovo non annoncés dans ce pays. Pour plus de détails, référez-vous aux documents d'annonce disponibles dans votre pays, ou adressez-vous à votre partenaire commercial Lenovo. Toute référence à un produit, logiciel ou service Lenovo n'implique pas que seul ce produit, logiciel ou service puisse être utilisé. Tout autre élément fonctionnellement équivalent peut être utilisé, s'il n'enfreint aucun droit de Lenovo. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer et de vérifier lui-même les installations et applications réalisées avec des produits, logiciels ou services non expressément référencés par Lenovo.

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans ce document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.
1009 Think Place - Building One
Morrisville, NC 27560
U.S.A.
Attention: Lenovo Director of Licensing*

LE PRESENT DOCUMENT EST LIVRE « EN L'ETAT ». LENOVO DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE NON-CONTREFAÇON ET D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Ce document peut contenir des inexactitudes ou des coquilles. Il est mis à jour périodiquement. Chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Lenovo peut modifier sans préavis les produits et logiciels décrits dans ce document.

Informations sur le recyclage

Lenovo encourage les propriétaires de matériel informatique (IT) à recycler leur matériel dès lors que celui-ci n'est plus utilisé. Lenovo propose une gamme de programmes et services concernant le recyclage du matériel informatique. Pour plus d'informations sur le recyclage des produits Lenovo, consultez la page suivante :

<http://www.lenovo.com/recycling>

Les informations sur le recyclage et la mise au rebut des produits pour le Japon sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.lenovo.com/recycling/japan>

Informations sur le recyclage pour la Chine

《废弃电器电子产品回收处理管理条例》提示性说明

联想鼓励拥有联想品牌产品的用户当不再需要此类产品时，遵守国家废弃电器电子产品回收处理相关法律法规，将其交给当地具有国家认可的回收处理资质的厂商进行回收处理。更多回收服务信息，请点击进入

<http://support.lenovo.com.cn/activity/551.htm>

Informations sur le recyclage pour le Brésil

Declarações de Reciclagem no Brasil

Descarte de um Produto Lenovo Fora de Uso

Equipamentos elétricos e eletrônicos não devem ser descartados em lixo comum, mas enviados à pontos de coleta, autorizados pelo fabricante do produto para que sejam encaminhados e processados por empresas especializadas no manuseio de resíduos industriais, devidamente certificadas pelos órgãos ambientais, de acordo com a legislação local.

A Lenovo possui um canal específico para auxiliá-lo no descarte desses produtos. Caso você possua um produto Lenovo em situação de descarte, ligue para o nosso SAC ou encaminhe um e-mail para: reciclar@lenovo.com, informando o modelo, número de série e cidade, a fim de enviarmos as instruções para o correto descarte do seu produto Lenovo.

Informations DEEE importantes



La marque DEEE sur les produits Lenovo s'applique aux pays soumis à la réglementation DEEE ainsi qu'aux réglementations relatives aux déchets électroniques (par exemple, la directive européenne DEEE, la réglementation relative à la gestion et au traitement des déchets électroniques en Inde, 2011). Les appareils sont marqués conformément à la réglementation en vigueur en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Cette réglementation concerne la collecte et le recyclage des appareils usagés dans chaque zone géographique. Cette marque est apposée sur différents produits pour indiquer que ces derniers ne doivent pas être jetés, mais déposés dans les systèmes de collecte spécialement conçus pour récupérer les produits en fin de vie.

Les utilisateurs d'équipements électriques et électroniques (EEE) portant la marque DEEE, ne doivent pas mettre au rebut ces équipements comme des déchets municipaux non triés, mais ils doivent utiliser la structure de collecte mise à leur disposition pour le retour, le recyclage et la récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques et pour réduire tout effet potentiel des équipements électriques et électroniques sur l'environnement et la santé en raison de la présence possible de substances dangereuses. Pour plus d'informations sur les équipements portant la marque DEEE, consultez le site Web suivant : <http://www.lenovo.com/recycling>.

Notice relative à la classification pour l'exportation

L'exportation de ce produit est sujette aux réglementations EAR (Export Administration Regulations) des Etats-Unis et porte le numéro de contrôle ECCN (Export Classification Control Number) 5A992.c. Il peut être réexporté à l'exception des pays sous embargo recensés dans la liste EAR E1.

Marques

Lenovo et ThinkPad sont des marques de Lenovo aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays.

Microsoft, Windows et Windows Vista sont des marques du groupe Microsoft.

Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers.

Annexe E. Directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)

Directive RoHS pour l'Union européenne

Lenovo products sold in the European Union, on or after 3 January 2013 meet the requirements of Directive 2011/65/EU on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment ("RoHS recast" or "RoHS 2").


For more information about Lenovo progress on RoHS, go to:
http://www.lenovo.com/social_responsibility/us/en/RoHS_Communication.pdf

Directive RoHS pour la Chine

Les informations figurant dans le tableau suivant s'appliquent aux produits fabriqués depuis le 1er mars 2007 en vente en République Populaire de Chine.

Lenovo 电脑选件	有毒有害物质或元素					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr(VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
键盘	X	O	O	O	O	O

O：表示该有毒有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在SJ/T 11363-2006标准规定的限量要求以下。
X：表示该有毒有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出SJ/T 11363-2006标准规定的限量要求。
对于销往欧盟的产品，标有“X”的项目均符合欧盟指令2002/95/EC 豁免条款。

 在中华人民共和国境内销售的电子信息产品上将印有“环保使用期” (EPUP)符号。圆圈中的数字代表产品的正常环保使用年限。

Directive RoHS pour la Turquie

The Lenovo product meets the requirements of the Republic of Turkey Directive on the Restriction of the Use of Certain Hazardous Substances in Electrical and Electronic Equipment (EEE).

Türkiye EEE Yönetmeliğine Uygunluk Beyanı

Bu Lenovo ürünü, T.C. Çevre ve Orman Bakanlığı'nın "Elektrik ve Elektronik Eşyalarda Bazı Zararlı Maddelerin Kullanımının Sınırlandırılmasına Dair Yönetmelik (EEE)" direktiflerine uygundur.

EEE Yönetmeliğine Uygundur.

Directive RoHS pour l'Ukraine

Цим підтверджуємо, що продукція Леново відповідає вимогам нормативних актів України, які обмежують вміст небезпечних речовин

Directive RoHS pour l'Inde

RoHS compliant as per E-Waste (Management & Handling) Rules, 2011.

ThinkPad®